

Bape  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue St-Amable, bureau 210  
Québec G1R 6A6

A qui de droit,

Selon le Bape en 2002, le tracé Nord et Sud ont été retenus et étaient avantageux dans les deux tracés. Or, celui au Sud sera beaucoup plus destructeur au niveau environnemental. De plus, celui au Sud sera plus long à traverser pour ceux qui l'emprunteront. Résultat, coût supplémentaire de carburant pour les automobilistes ainsi que pour les camionneurs. Pensez-vous vraiment que ceux-ci prendront ce long et terne trajet en vue de réduire leur consommation de carburant ? J'en doute fort, surtout qu'aucun poste d'essence, restaurant et j'en passe ne leur ait proposés. Les coûts toujours en croissances du carburant, seront un facteur majeur pour les camionneurs dans l'avenir selon moi. Sans compter la pollution au Sud, au Nord pour tous les citoyens de ces municipalités. Pire, les municipalités du Roussillon sont les plus peuplées en termes d'enfants. Voulez-vous vraiment attaquer la santé de nos enfants avec ce tronçon et ce trajet au Sud qui impacteront leur future ? Que faites-vous des émissions de gaz à effet de serres ? Que faites-vous de votre politique d'environnement durable ?

Pour terminer, je m'oppose farouchement au tronçon Jean Leman qui aura des impacts majeurs pour les municipalités près ainsi que du tronçon dans les Terres agricoles qui impactera principalement, St-Constant, Kanawake et St-Isidore. Tout ceci est fait à l'opposé des principes de la conservation de l'environnement et semble bâclé pour favoriser un petit nombre de citoyen aillant voté libéral à la dernière élection. Vraiment pathétique. En attendant, c'est toujours le petit citoyen qui en paiera la note tant financièrement que pour sa santé.

Marie-Claude Martineau  
Citoyenne du Roussillon

Le 18 septembre 2005.